

L'IMMIGRATION CONGO EN MARTINIQUE

Le 14 mars 1857, le gouvernement français signa un traité avec la maison Régis de Marseille pour le recrutement d'individus libres africains à la destination de la Guadeloupe et de la Martinique. C'est ainsi que commence il y a plus de 150 ans l'immigration de travailleurs congos dans notre pays.

La maison Régis possédait, au temps de la traite, une dizaine de factoreries entre la Côte d'or et le delta du Niger, puis elle s'installe à M'Boma, à l'embouchure du fleuve Congo. Le marché de M'Boma vendait jusqu'à 200 esclaves par jour au XVIII^e siècle. Les immigrants Congos venus après l'abolition sont originaires, pour la plupart, des rives du fleuve, issus du monde bantou.

L'immigration était nécessaire au lendemain de 1848 : la main d'œuvre manquait sur les habitations et les grands propriétaires envisageaient une modernisation et une augmentation de la production sucrière.

On fit appel à des populations venues d'Asie (Indiens et Chinois) mais aussi à des populations africaines appelées nègres congos. Cette immigration est moins connue que l'immigration de travailleurs indiens car elle a été de courte durée (1857-1862), en conséquence elle a porté sur un nombre relativement faible (10 500 Congos arrivés en Martinique), car elle rappelait trop les conditions de la traite négrière. Les Congos se sont fondus peu à peu dans la population martiniquaise, mais il nous semble important de marquer ce cent-cinquantième car ils nous ont laissé quelques acquis culturels.

Le décret du 13 février 1852 fixe les conditions de l'immigration aux colonies, les engagements de travail, les obligations des travailleurs et de ceux qui les emploient ; des dispositions de police et de sûreté portent sur la répression du «vagabondage», c'est-à-dire des déplacements de travailleurs qui ont rompu leur engagement.

Les Congos signent un engagement de dix ans. On a noté seulement deux rapatriements. L'immigration congo se caractérise par son extrême jeunesse (93% ont entre 10 et 24 ans) ce qui peut expliquer le manque d'acquis culturels et le faible apport au sein de la population créole. La jeunesse de cette immigration est compréhensible, car il s'agit d'avoir des travailleurs en pleine force utile. Les deux tiers étaient des hommes.

Comme les Indiens, une fois arrivés en Martinique, ils effectuaient un court séjour dans un dépôt, avant d'être répartis par groupes sur les habitations, selon les demandes des propriétaires. L'engagiste fournit le logement, les vêtements, la ration alimentaire (morue, poisson ou viande salée, riz, farine de manioc). L'immigré bénéficie aussi d'un petit jardin pour les légumes. La journée de travail est de douze heures, entrecoupée d'un ou de deux moments de repos.

Les Européens expliquaient avec force préjugés ce nouveau recours au réservoir africain : « l'Africain ne semble t-il pas être l'homme que la nature a façonné pour le travail de la terre sous le soleil du tropique ? En le faisant naître dans les régions brûlantes, elle l'a rendu insensible à la chaleur de nos climats... L'Afrique seule pouvait fournir des femmes en nombre suffisant et travaillant à l'égal des hommes, à la différence des femmes indiennes de complexion délicate et aux formes exiguës. Il était important que les femmes viennent, car plus dociles, elles pouvaient se plier facilement aux exigences d'une position nouvelles ».

Pourtant la mortalité était forte en dépit de la jeunesse de la population. Deux ans après l'arrêt de l'immigration, il y avait 7.000 Congos sur les 10.000 introduits. Une épidémie de fièvre jaune avait frappé l'ensemble de la population martiniquaise.

L'intégration des Africains au reste de la population n'a pas été chose facile au début, le préjugé de couleur lié au statut social de l'individu marquant fortement les esprits, y compris au sein de la population noire créole. Mépris, moqueries, isolement persistaient, la population créole considérant les immigrants de fraîche date comme des

êtres de condition servile, hommes de main du béké. Mais les Congos ont participé aux nombreuses luttes sociales, en particulier dans le sud. Ils n'étaient pas totalement dépayés, retrouvant d'anciens esclaves nés en Afrique et déportés en Martinique au temps de la traite.

Lors de l'insurrection du Sud, des milliers d'hommes et de femmes sont engagés dans la lutte. Parmi eux, des travailleurs immigrants, surtout des congos. Le commandant Mourat écrit au gouverneur : « La classe noire était tout entière dans le mouvement. Eugène Lacaille a soulevé les Congos en leur promettant leur libération des engagements contractés ». Dans une adresse au gouverneur, les propriétaires du Vauclin précisent que dans cette commune «les incendies à déplorer sont l'œuvre d'Indiens et d'Africains appartenant aux propres habitations incendiées».

Lors de la grève de 1900, par ceux qui tombèrent, trois portaient des noms congo : la liste au François porte deux Africains. L'un d'eux, surnommé Ti Paul Pierre, est âgé de 60 ans. Son vrai nom est QUINQUELA. Il fut atteint mortellement, alors qu'il cheminait à proximité de l'usine avec un paquet d'herbes sur la tête. L'autre, c'est M'VONDO Paul. La liste du Robert compte un fils d'Africaine : MOUBOUNDO Jean Dominique. Est-ce l'Africain que le lieutenant Kahn affirme avoir abattu alors qu'il l'attaquait du coutelas ?

Les Congos ont conservé leur patronyme. On les trouve plus nombreux dans le sud. Le Diamant est la commune la plus caractéristique. Les familles occupent le morne l'Afrique, un quartier reculé, boisé, escarpé, donné aux affranchis par le comte de Dizac ; les nouveaux arrivants s'y installent. Il s'agit aujourd'hui de terres arides et rocailleuses, mais le Diamant était un important centre cannier comptant huit sucreries au milieu du XIX^e siècle.

Les descendants de ces familles sont encore là : Makessa, Matha, Zoumba, Simba, Ouemba, M'Bassé, Condé et Condé, Foutou, Maloungila, Aribo, Thésée, Batta, Dambo, N'Guela, Moanda... Ces mêmes familles ont essaimé sur les Anses- d'Arlets, Trois-Ilets, Rivière-Salée, Sainte-Luce, Marin (La Duprey). La famille Thésée est bien connue aux Trois-Ilets, possédant de redoutables combattants de danmyé. On trouve quelques familles au Gros-Morne (Yokessa, Wemba), à Trinité (Louisia, Couta, N'Goala).

Les Congos nous ont laissé des noms d'animaux (djenmbo, matoutou, mabouya, gongolo, jenga), des noms de plantes (gonbo, kankanbou, malanga, makanja), d'autres termes (banboula, agoulou, ti bangyo, djouboum). Ils n'ont pas laissé beaucoup de traces en termes de rites ou de symboles. Ils étaient éparpillés un peu partout en Martinique, même si on observe une certaine concentration au Sud.

Notre situation est un peu différente de celle de la Guadeloupe où la famille Massebo occupe le quartier Cambrefort à Capesterre Belle-Eau. Mais les Congos ont conservé une solide réputation de gros travailleurs, manœuvres à tout faire, meneurs infatigables lors des grandes luttes sociales.